

COMMUNE DE PRIAY

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 Février 2021

La séance s'est tenue à huit-clos et a été retransmise, en direct, sur les réseaux sociaux.

Présents : Fabienne CHARMETANT, Bérénice MACRI FALCONNET, Wilfried RODEMET, Wanda CANALE, Éric TEYSSIER, Jean-Claude BALMON, Jérôme DELANNE, Salem BENNACER, Céline SAVOYE, Corinne SCHAEFFER, Frédérique SEVE, Olivier LEVÊQUE, Géraldine LANDES, Liliane DELOY.

Excusés : Gilles MAJORCZYCK pouvoir à Éric TEYSSIER, Christelle LANDEAU pouvoir à Géraldine LANDES, Daniel JANIN, Marcelle MOREL.

Absent : Yves THOME.

Secrétaire de séance : Géraldine LANDES.

Un hommage à M. Hervé Robert a été rendu.

Le Conseil Municipal a souhaité la bienvenue à Liliane DELOY, nouvelle conseillère.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Aucune modification n'a été apportée. Le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 Décembre 2020 est adopté.

PRESENTATION DE NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE L'AIN – PAYS DU CERDON PAR M. THIERRY DUPUIS – PRESIDENT

- . les compétences de notre Communauté de Communes.
- . son rôle et ce qu'elle apporte de positif à ses communes membres.
- . **le projet de territoire** → Vision commune de notre territoire / intention de vivre et travailler tous ensemble (identité, actions communes).

Les grands points : habiter durablement (amélioration de l'habitat...), création d'emploi (nouvelle zone industrielle Pont-d'Ain...), social (crèches, écoles, collèges...), tourisme (développement des commerces ...).

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR VERIFICATION ANNUELLE DES EXTINCTEURS

Le contrat de maintenance actuel avec l'entreprise SICLI a été résilié et se termine fin février 2021.

Mme le Maire propose de travailler avec un nouveau prestataire à partir du 1^{er} mars 2021 :

FSI extincteurs à St Maurice de Rémens – Coût de la vérification et contrat de maintenance annuel : 17 € HT la vacation, 5.50 € HT par extincteur. Une quarantaine d'extincteurs seront à vérifier.

Le changement d'une vingtaine d'extincteurs sera également à prévoir cette année, car ils sont en fin de vie.

Adopté à l'unanimité

AMENAGEMENT D'UNE BORNE D'ACCES RUE DE LA RIVIERE : CHOIX DES PRESTATAIRES,

Mme le Maire présente deux solutions :

1^{ère} solution : Entreprise Electriox de Vaulx en Velin – Prestation du début à la fin des travaux (fourniture matériel, génie civil, génie électrique mais avec des sous traitants non connus.

Montant total : 19 755 € HT

2^{ème} solution : Génie civil : Entreprise Tabouret de Dompierre sur Veyle

Fourniture matériel + génie électrique : Entreprise Electriox

Montant total : 18 543 .10 € HT.

Mme le Maire propose de retenir la deuxième solution.

Adoptée à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AU TITRE DU BONUS RELANCE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE BORNE D'ACCES

Mme le Maire propose de présenter une demande de subvention auprès de la Région à hauteur de 50 % du montant des travaux soit 9 2 71.55 € au titre du « Bonus Relance ».

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2021 POUR L'AMENAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION

Mme le Maire propose de demander une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du projet d'aménagement d'un système de vidéo protection dans la commune. En effet cette subvention s'applique dans le cadre de la lutte contre la délinquance.

L'estimation du coût de ce projet par la maîtrise d'ouvrage est de 157 973 € HT

La subvention de l'Etat à laquelle nous pouvons prétendre est de 75 800€.

Pour rappel, la Région a déjà validé l'attribution d'une subvention de 50 000€ le 14/12/2020.

Adopté à l'unanimité

REPLACEMENT D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT DES EAUX VILLETTE/PRIAY

Suite au décès de M. Hervé Robert, Mme le Maire demande un volontaire pour le poste de délégué suppléant au syndicat des Eaux Villette/Priay.

M. Teyssier Éric est désigné.

Adopté à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission Communication

L'organisation et mise en place de la distribution par les conseillers municipaux du bulletin municipal, du magazine de la Communauté de Communes, ainsi que du calendrier de ramassage des sacs jaunes sont abordées.

Plan Communal de Sauvegarde

Un nouveau groupe de travail a été constitué pour l'élaboration de ce document.

Nous régularisons une situation puisque nous sommes soumis à une obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Qu'est-ce que le PCS ?

Le PCS détermine, en fonction des risques à engager et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Et en dernier, il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Commission Urbanisme

La dernière réunion s'est tenue le 10 février :

- 2 PC en avis favorable, 1 PC en avis défavorable, 5 DP en avis favorable et 2 DP en pièces complémentaires.

Commission Environnement

Finalisation du projet de la borne d'accès rue de la Rivière.

Prochaine réunion prévue le 01/03/21 : réflexion sur la mise en place d'un outil d'organisation qui pourrait servir à tous.

--Clôture de la séance à 20h30--